



DEMANDE DE DENEIGEMENT DE VOIES PRIVEES

Saison 2018 – 2019

Le(s) soussigné(s)

.....
.....

Demeurant à LOVAGNY

Téléphone :

Adresse email :

demande(nt) que l'entreprise chargée du déneigement des voies communales assure, dans le cadre du déneigement général de la commune, le déneigement de la voie privée d'une longueur de, conduisant de mon (nos) habitation(s) à :

- * la route départementale,
- * la voie communale
- * au chemin rural

et s'engage(nt) à en effectuer le règlement à la commune de Lovagny, suivant les modalités et le montant fixé par la délibération du Conseil Municipal de Lovagny, dès le premier passage du service de déneigement sur ma voie privée. En cas de pluralité de riverains, la mise en recouvrement sera effectuée auprès de M..... qui, se portant fort et caution pour l'ensemble des bénéficiaires, s'engage à en effectuer le règlement pour le compte des riverains.

Le déneigement des voies communales et chemins ruraux sera effectué prioritairement aux voies privées.

Le déneigement des voies privées ne sera effectué que dans la mesure des possibilités de l'entreprise et aux risques et périls des demandeurs.

La Commune se réserve le droit de suspendre à titre exceptionnel le déneigement si des difficultés nous sont signalées par le prestataire de service (voitures mal garées, impossibilité de stockage de la neige ...)

Le(s) demandeur(s) signale(nt) la particularité suivante sur ladite voie (rail de portail, plots, bouche, etc...)

.....
.....
.....

Il(s) s'engagent à élaguer tout arbre gênant le passage du véhicule de déneigement et à supprimer la surcharge de neige de certaines branches

A Lovagny, le
Signature(s)

TARIFS : Forfait pour les 50 premiers mètres linéaires : 60 €
Par tranche de 50 m linéaires supplémentaires : 35 €
(tarifs votés lors du Conseil Municipal du 11 octobre 2017)

N.B. : la présente demande est à renouveler chaque année, aucune inscription n'étant renouvelée d'office.
Date limite des inscriptions : 30 novembre 2018 en Mairie de Lovagny